

## POINT DE VUE

### Contre la loi antipostale, la désobéissance s'impose ! par Olivier Besancenot

Le Monde 02.09.04

#### **Ce qui pend au nez du gouvernement, en plus des grèves de postiers, c'est une mobilisation de l'opinion, un mouvement populaire contre l'application de cette loi.**

Cet appel s'adresse à mes collègues postiers, aux élus et, plus généralement, aux usagers que nous sommes tous.

C'est bien connu : l'été, on recherche l'ombre. Tapi dans l'ombre de l'été, le gouvernement a décidé d'appliquer en force ses recettes libérales : privatisation d'EDF, marchandisation de la Sécurité sociale... Le siège de La Poste, lui aussi, prend son "courage à deux mains" et boucle en catimini, au mois d'août, le bien-nommé "plan d'évolution des réseaux", qui prévoit de supprimer 6 000 des 11 500 bureaux de poste.

Le plus grand "plan social" de la rentrée est par là même annoncé. D'ailleurs, la direction ne s'en cache pas : le chiffre de 60 000 suppressions d'emplois n'est jamais vraiment contesté. Tout au plus avons-nous droit à un : *"Il n'y aura pas de licenciements !"* Les 100 000 départs à la retraite ne seront pas tous remplacés.

La direction cherche à nous endormir. *"N'ayez crainte, prévient-elle, il y a actuellement 17 000 points de contact postal en France... Il en restera toujours 17 000 demain !"* 17 000, peut-être, mais avec des "points" minuscules et des "contacts" éphémères. La vérité, c'est que, sur l'ensemble des agences, 11 500 seulement sont de vrais "bureaux", avec guichets, postiers, horaires d'ouverture le matin et l'après-midi et activités postales diversifiées (correspondance, épargne populaire...). Aujourd'hui, la direction propose d'en supprimer la moitié en les transformant en points-poste, assurés par des antennes municipales (deux ou trois heures par jour) ou par des commerçants.

Le gouvernement se fiche de nous. Croyant peut-être calmer la grogne qui couve, il enfonce des portes ouvertes : *"Il s'agit d'adapter le réseau postal à une évolution démographique qui s'est accélérée depuis 1950."* Les campagnes seraient désertées au profit des villes ! Quel scoop ! J'en ai un autre : depuis 1950, nous sommes aussi 20 millions d'habitants de plus sur le territoire à recevoir du courrier. Comment oser prétendre que l'on va répondre aux besoins d'une population qui s'est accrue de plus du tiers avec un réseau amputé de moitié ! En fait, direction et gouvernement veulent passer l'entreprise à la moulinette en réduisant le réseau postal à sa plus simple expression, son noyau rentable, quitte à se débarrasser de ce qui jusqu'alors ne servait qu'à... rendre un service appréciable à toute la population.

Au final, ce plan applique les recommandations du "contrat de plan" de janvier 2003 (comprenez : désinvestissement financier de l'Etat) et de la loi postale (comprenez : loi antipostale), qui est passée au Sénat avant d'aboutir à l'Assemblée nationale courant octobre. Elles-mêmes ne font que répondre à la directive européenne 2003, qui prévoit, d'ici à 2009, une libéralisation graduelle et maîtrisée avant l'ouverture totale à la concurrence (comprenez : privatisation rampante).

L'argument est donc tout trouvé : le gouvernement comme La Poste se dédouanent sur le dos de Bruxelles. Pourtant, les directives de la Commission européenne sont toujours élaborées sur mandat des gouvernements nationaux, réunis en conseil européen des ministres. Les gouvernements ont donc le pouvoir de faire ou de défaire les injonctions européennes.

La direction de la poste française peut également continuer à vanter l'inéluctabilité de la libéralisation, compte tenu de la concurrence présente sur le territoire, telle que DHL, par exemple. Les concurrents ont bon dos eux aussi ! Derrière DHL, il y a en fait la poste allemande, elle aussi en cours de privatisation. Les opérateurs publics se déguisent en opérateurs privés à l'étranger pour mener une guerre économique

aux autres opérateurs publics. De son côté, la poste française fait la même chose. Mais combien de sommes publiques dilapidées, combien d'emplois sacrifiés, combien de prestations ensevelies pour une telle mise en scène libérale ? Plutôt que de se faire la guerre, les opérateurs publics pourraient coopérer entre eux afin d'engager un premier pas vers un service public européen.

En Europe, tous les cas de libéralisation des postes s'avèrent calamiteux. En Suède, la facture est lourde : 25 % d'effectifs en moins et plus 75 % d'augmentation des tarifs. L'Allemagne réunifiée ne compte plus que 12 000 bureaux sur 26 000, dont 7 000 "points de contact", qui sont devenus finalement des "agences allégées", c'est-à-dire des présentoirs attribués aux produits postaux dans des stations-service ou des papeteries.

Dans tous les cas, ce sont les usagers qui trinquent. Ils se déplacent de plus en plus loin pour trouver un bureau de poste, surtout dans les régions rurales, et peuvent tirer un trait sur les services de proximité (retrait de recommandés, de colis ou d'argent). Les horaires sont restreints. La péréquation tarifaire peut être abolie, le prix du timbre peut devenir variable. Aujourd'hui, en France, le timbre coûte le même prix lorsqu'on envoie de Paris une carte postale à sa grand-mère, qu'elle habite à Marseille ou qu'elle habite à Paris. Pourtant, objectivement, le coût de cette prestation n'est pas le même (acheminement, transport...). Ce coût est actuellement assimilé par le service public. Quant aux maires, La Poste les soumet à un odieux chantage : soit ils rachètent les bureaux, soit elle les ferme.

D'où l'exaspération qui monte du bas de la société. Mais nous pouvons stopper cette loi. Elle est impopulaire, et nous disposons d'un moyen de pression : la désobéissance. Impopulaire, parce que ce gouvernement ne peut pas prétendre aménager le territoire dans un sens plus égalitaire en réduisant la *"fracture géographique"* et en même temps amputer les communes, les zones rurales et les quartiers populaires d'un service public essentiel. Le gouvernement est en train de transformer des régions entières en déserts industriels, en subventionnant des usines qui ferment, voire en déserts tout court lorsqu'il décide la fermeture des bureaux de poste, qui s'ajoute à celle des écoles et des hôpitaux.

Ce qui pend au nez du gouvernement, en plus des grèves de postiers, c'est une mobilisation de l'opinion, un mouvement populaire contre l'application de cette loi. Plus de 5 000 avis de conseils municipaux réclament d'ores et déjà un moratoire sur la fermeture des bureaux. Nous appelons à la constitution de collectifs unitaires qui regroupent usagers, postiers et élus, notamment dans les 6 000 bureaux de poste dont la fermeture est prévue, afin de les organiser en autant de lieux de résistance. Les élus peuvent soutenir dès maintenant des référendums d'initiative populaire pour montrer à quel point la contestation est partagée. Ils peuvent boycotter et sanctionner, à l'occasion des élections sénatoriales, les candidats qui approuveraient cette loi. Ces collectifs, le cas échéant, doivent se tenir prêts à réquisitionner ces établissements afin que l'activité continue.

Ce gouvernement est illégitime. Selon lui, *"ce n'est pas la rue qui gouverne"*. Ce ne sont manifestement pas les électeurs non plus, puisque, après une double claqué électorale, il reste constitué du même personnel et poursuit la même politique. Eh bien, lui désobéir est presque devenu un acte de citoyenneté. Aussi bien sur les sujets de société - OGM, sans-papiers, etc. - que sur les questions sociales.

La direction du PS parle de cette loi comme d'un *"premier pas vers la privatisation"*. Belle lucidité. Qui aurait été utile en 1991, quand la loi Quilès séparait les PTT en deux avant de privatiser France Télécom sous Jospin. Qui aurait été appréciable en 1999 lorsque, durant le conseil européen de Lisbonne, des ministres de la gauche plurielle ont demandé à la Commission de libéraliser les services postaux européens, *"premier vrai pas vers la privatisation"*.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Si tous les élus de gauche, et notamment les maires PS, pouvaient être confortés par leur direction afin de participer à ce mouvement de désobéissance qui s'installe, nous pourrions alors penser que le PS ne connaît pas de la gauche que quelques bons mots à opposer au gouvernement de Chirac.

Un bureau de poste, comme une école, un hôpital ou une agence EDF, n'est pas fait pour être rentable. Les services publics doivent satisfaire les besoins élémentaires de la population. Apprendre, se soigner, se chauffer ou correspondre sont des droits qui ne peuvent pas être cotés en Bourse.

**Olivier Besancenot** est porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et facteur.

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 03.09.04